

Le CEOL passe à la vitesse supérieure

Le Pays 18/03/11

A l'occasion de son dernier atelier, le Club des Entrepreneurs de l'Ouest Lyonnais a invité les chambres consulaires à se rapprocher encore davantage des entreprises du pays de L'Arbresle.



Alain Audouard, président de la Chambre de métiers du Rhône, et Philippe Grillot, président de la CCI de Lyon, étaient les invités du CEOL, présidé par Antoine Raucoules

Le CEOL voit (plus) grand. La semaine dernière, cette association qui réunissait initialement des chefs d'entreprises basés dans la zone d'activités de la Ponchonnière, entre L'Arbresle et Savigny, a fait preuve de son influence grandissante. D'une part en déplaçant l'un de ses ateliers vers le canton voisin de Tarare, au siège de l'entreprise Junet-Bols, à Saint-Romain-de-Popey. Mais aussi en conviant à la fois Philippe Grillot, nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, et Alain Audouard, qui entame un troisième mandat à la tête de la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Rhône. Le but : affirmer aux chambres consulaires le souhait de les voir se rapprocher encore de

leurs ressortissants. Les membres du CEOL, par la voix de leur président, Antoine Raucoules, ont ainsi exprimé le souhait de voir la CCI et la Chambre de métiers instituer des permanences pour les porteurs de projets et créateurs d'entreprises, dans le pays de L'Arbresle. La requête a été bien perçue par les deux présidents qui, sans s'engager véritablement, ont assuré que le sujet était à l'étude et, a priori, sur des bons rails.

Approfondir le partenariat

Yvon Olivier, vice-président en charge des affaires économiques à

la Communauté de communes du pays de L'Arbresle, a profité de la présence des présidents des deux chambres, mais aussi de nombreux chefs d'entreprises des cantons de L'Arbresle et de Tarare, pour présenter les initiatives prises par la collectivité dans le domaine économique. Il a évoqué les 15 zones d'activités réparties sur le territoire à commencer par la Ponchonnière et ses 51 ha. Le vice-président a bien sûr abordé la création et l'aménagement, en cours, du parc des Grandes Terres, à Dommartin, plus particulièrement destiné à des activités de services, et la zone de la Noyeraie, à Sarcey, dont l'aménagement est prévu en fin d'année.

« Nous aimerions approfondir le travail en partenariat avec la CCI et la Chambre de métiers », a-t-il surenchéri, avant d'évoquer la création d'une Maison des entreprises en pays de L'Arbresle, « qui serait un lieu unique où pourraient se retrouver les partenaires de l'emploi ». Il a aussi parlé du dispositif Alizé (Action Locale Inter-entreprises en Zone d'Emploi), « un levier pour les projets développés par le PME-PMI ».

En présence d'une petite centaine de personnes, les partenaires ont promis de se revoir très prochainement afin de faire aboutir et avancer ces projets.

P.-O.V.